RAPPORT ANNUEL

2024

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 21 JUIN 2025

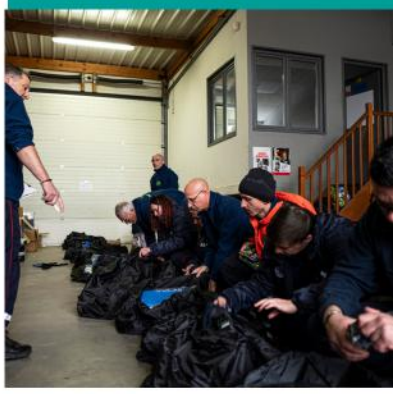

GROUPE DE SECOURS CATASTROPHE FRANCAIS

PACIFIC
NEW ZEALAND
FRENCH RESCUE
G.S.C.F

Le présent document constitue le rapport moral du Président Fondateur, Thierry VELU. Il est accompagné du rapport d'activité de l'année 2024 ainsi que des perspectives pour les années 2025 et 2026.

Il présente une analyse approfondie de la période écoulée, en mettant en valeur les réalisations majeures des équipes, tant sur le terrain qu'au sein du siège de l'association. Une attention particulière est portée sur les actions d'intervention du GSCF, qui illustrent pleinement la mission essentielle de notre organisation dans la gestion des crises et des situations d'urgence.

L'ensemble des éléments contenus dans ce rapport repose sur les délibérations du Conseil d'administration et de l'Assemblée générale en date du 21 juin 2025.

SOMMAIRE

7-RAPPORT MORAL

12-LES MISSIONS

23-LES ÉVENEMENTS 2024

25-ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 21 JUIN 2025

33-RAPPORT FINANCIER

43-PERSPECTIVES ET PROJETS

NOUS CONNAÎTRE

Fondé en 1999 par Thierry VELU, sapeur-pompier professionnel, le Groupe de Secours Catastrophe Français (GSCF) incarne l'esprit de solidarité et d'action face aux défis de notre monde en perpétuelle évolution.

En tant qu'Organisation de Solidarité Internationale (OSI), notre mission principale consiste à intervenir lors de catastrophes naturelles ou d'origine humaine, offrant un soutien vital et un espoir renouvelé aux communautés touchées.

Reconnus sous le nom de "Pompiers Humanitaires du GSCF", nos membres, majoritairement des sapeurs-pompiers, mettent leur expertise et leur dévouement au service de l'humanitaire d'urgence, mais surtout de la vie.

Toujours prêts à répondre à l'appel de l'urgence, ils assurent un soutien précieux lors des situations les plus critiques, incarnant ainsi la solidarité et la compassion en action.

Au-delà de nos interventions de secours, le GSCF s'engage également dans des projets humanitaires d'urgence et de développement, œuvrant pour la reconstruction et la résilience des communautés affectées.

En l'absence du GSCF lors de catastrophes naturelles ou humanitaires, de nombreuses personnes ne pourraient tout simplement pas survivre.

Le GSCF est une association à vocation internationale. L'association rassemble majoritairement des sapeurs - pompiers et reste ouverte aux autres professions utiles à sa mission.

Le GSCF apporte aide et assistance aux victimes de catastrophes d'origine naturelle ou humaine, sans aucune discrimination de race, religion, philosophie ou politique.

Il agit dans la plus stricte neutralité et en toute impartialité.

Nous réaffirmons notre foi en l'impératif humanitaire et en sa primauté. C'est dire que nous sommes convaincus que toutes les mesures possibles doivent être prises pour prévenir ou atténuer les souffrances humaines qu'engendrent conflits et calamités, et que les populations ainsi touchées sont en droit d'attendre protection et assistance.

C'est sur la base de cette conviction, reflétée dans le droit international humanitaire et basée sur le principe d'humanité, que nous offrons nos services en qualité d'ONG. Nous agirons conformément aux principes d'humanité et d'impartialité.

Nous nous engageons à maintenir une totale indépendance à l'égard de tout pouvoir, ainsi que de toute force politique, économique ou religieuse lors de missions.

Volontaires, nous mesurons les risques et périls des missions que nous accomplissons et ne réclamerons pour nous ou nos ayants droit aucune compensation autre que celle que l'association sera en mesure de nous fournir.

Les normes d'intervention appliquées par le GSCF se basent sur l'expérience des agences humanitaires en matière d'assistance. Si la mise en oeuvre de ces normes dépend de tout un ensemble de facteurs dont beaucoup échappent à notre contrôle nous nous engageons néanmoins à nous efforcer systématiquement de les respecter et nous acceptons de rendre compte de nos actions.

En adhérant au GSCF, nous nous engageons à n'épargner aucun effort pour que les personnes affectées par une catastrophe aient, au moins, accès à l'essentiel (eau, assainissement, nourriture, nutrition, abris et soins médicaux) afin de satisfaire leur droit fondamental de vivre dans la dignité. À cette fin, nous continuerons à encourager les gouvernements et les autres parties à honorer leurs obligations découlant de la législation internationale des droits de l'homme, du droit international humanitaire et du droit des Réfugiés.

Nous sommes prêts à rendre compte du respect de cet engagement et à mettre en place des systèmes de vérification de nos interventions et comptes. Nous reconnaissons que notre responsabilité fondamentale est celle que nous assumons vis-à-vis de ceux que nous nous efforçons d'aider.

RAPPORT MORAL

Chers membres, chers amis,

Bienvenue à cette nouvelle Assemblée Générale du Groupe de Secours Catastrophe Français.

Chaque année, ce rendez-vous constitue un moment essentiel : il nous permet de faire le point sur le chemin parcouru, mais surtout d'envisager ensemble les défis à venir. Cet exercice est toujours délicat.

Les écrits restent, les paroles s'envolent. J'ai toujours voulu que mes mots, qu'ils soient écrits ou prononcés, soient enracinés dans les faits. Bien entendu, certains aléas peuvent retarder ou contrarier nos projets. Nul n'y échappe, quelle que soit la structure.

Cette année, mes mots sont plus personnels, plus profonds. Ils traduisent à la fois une conviction et une vision : continuer à bâtir, ensemble, un GSCF fort, structuré et tourné vers l'avenir.

Depuis 1999, date de création du GSCF, je me suis toujours exprimé avec sincérité et engagement. Aujourd'hui encore, je le fais avec la même honnêteté. Dire la vérité peut être exigeant, mais c'est ainsi que se construisent la confiance et le respect – des valeurs qui m'animent profondément.

En 26 ans, nous avons relevé de nombreux défis. Et croyez-moi, ces années ont filé à une vitesse vertigineuse.

Le GSCF est une organisation à part. Non par prétention, mais parce qu'elle s'est construite sans soutien institutionnel, sans privilèges, uniquement portée par la volonté et l'engagement. Notre force a toujours été de faire beaucoup avec peu. Ce fonctionnement exigeant m'a conduit, comme vous le savez, à endosser de nombreux rôles : président, logisticien, coordinateur, rédacteur, gestionnaire de crise...

Mais aucune structure ne peut durablement reposer sur une poignée de personnes. C'est pourquoi j'engagerai, dans les prochaines semaines, une réflexion avec les acteurs concernés pour consolider notre organisation interne. Il ne s'agit pas d'un aveu de faiblesse, mais bien d'une marque de lucidité et de maturité.

Le développement du GSCF reste, à ce jour, unique dans le paysage du secours. Sans chercher la comparaison, il est clair que peu d'organisations disposent d'une telle réserve de matériel, d'une logistique aussi réactive et d'une capacité d'intervention aussi rapide, en France comme à l'international.

Je tiens à saluer l'engagement de notre vice-présidente, Émilie, fidèle depuis 2005, ainsi que celui de Charlène, dont l'implication m'a souvent permis de tenir bon. Merci également aux membres du Conseil d'administration pour leur présence et leur soutien. Mais les réalités du terrain nous rappellent que notre force opérationnelle repose encore sur un noyau restreint. Il est temps de renforcer collectivement notre capacité d'action.

Dans cette dynamique, une réflexion sur l'évolution de notre gouvernance s'impose. Le renouvellement progressif du Conseil d'administration, en maintenant notre mémoire et notre stabilité, permettra d'accueillir de nouvelles compétences et d'élargir notre vision stratégique.

À l'issue de cette Assemblée, je lancerai un programme pour accompagner cette transition. Chaque membre du Conseil sera invité à se positionner sur la suite de son engagement : rôle de structuration, de conseil, ou implication sur le terrain.

Il me semble également nécessaire de dissocier les fonctions opérationnelles des responsabilités de gouvernance. À mes yeux, il est sain que les personnes en responsabilité de mission ne siègent plus simultanément au Conseil d'administration.

Par ailleurs, conformément à nos statuts, la durée d'un mandat d'administrateur ne peut excéder trois exercices consécutifs une limite qui a parfois été prolongée, faute de candidatures suffisantes.

Ce n'est pas une mise à l'écart, mais une volonté d'ouverture et de clarification, dans l'intérêt du GSCF.

Plusieurs membres engagés depuis longtemps seront naturellement appelés à jouer un rôle accru dans cette nouvelle dynamique. Cela reflète notre volonté d'ouverture, sans jamais perdre notre âme. Cela permettra aussi d'intégrer de nouveaux regards.

Nous avons récemment emménagé dans de nouveaux locaux. J'ai choisi de laisser deux années d'observation avant de décider de leur pérennisation. D'autres communes nous ont d'ores et déjà proposé de nous accueillir. Il nous revient donc, collectivement, de réfléchir à la meilleure implantation stratégique pour accompagner notre développement à long terme.

Je n'ai jamais recherché les honneurs. Ma reconnaissance, je la trouve dans les missions menées : au Népal, en Haïti, en Turquie, au Niger, en Indonésie... et dans ces instants silencieux mais puissants, partagés avec les pompiers américains après le 11 septembre 2001.

Le GSCF demeure à ce jour la seule organisation internationale à avoir sauvé des vies sous les décombres au Népal. Nous avons également apporté notre soutien à l'ambassade de France lors des inondations de Prague en 2002, et nous étions présents aux côtés des populations touchées par l'ouragan Katrina aux États-Unis. Durant la crise du COVID, nous nous sommes pleinement mobilisés : distribution de masques et de gel, appui aux hôpitaux, soutien aux soignants.

Ces actions, parmi des centaines de missions menées à travers le monde, constituent une source de fierté personnelle, mais aussi collective. Elles témoignent de notre engagement sans faille et de l'utilité profonde de notre existence.

En 2024, nos actions ont été nombreuses et structurantes : aide aux communes sinistrées du Pas-de-Calais, missions au Congo et au Maroc, soutien à l'Ukraine, à l'Espagne, à Mayotte... Sans oublier notre engagement auprès des personnes sans-abri, renforcé grâce à notre partenariat avec Urgence SDF.

Ces interventions illustrent notre capacité à agir dans la durée. Cette solidité repose sur une gestion rigoureuse et sur la confiance que nous accordent nos partenaires. L'enjeu est désormais clair : renforcer et stabiliser notre force humaine.

Je souhaite également aborder un sujet essentiel : la transmission.

Un jour, je passerai le relais. Cela se fera avec méthode, sans précipitation. Il ne s'agit pas de disparaître, mais d'anticiper. Ce que nous avons construit ensemble doit pouvoir perdurer au-delà de ma présence.

On m'a dit récemment : « Thierry, tu es l'âme de cette association. » Certains redoutent même que le GSCF ne survive pas à mon départ. Ces paroles m'ont touché, mais elles rappellent une vérité fondamentale : aucune organisation ne doit dépendre d'un seul homme.

Mon ambition est simple : bâtir une équipe solide, compétente, soudée. Une équipe capable, demain, de faire vivre le GSCF avec les mêmes exigences, les mêmes valeurs. Pour qu'un(e) président(e), bien entouré(e), puisse porter cette mission sans en porter seul(e) tout le poids.

Diriger une telle structure, c'est aussi savoir écouter. Mais il faut parfois faire abstraction des critiques inutiles ou des rumeurs. Toute personne en responsabilité connaît la solitude. L'important est de rester fidèle à ses convictions et à l'esprit du groupe.

Les années 2025 et 2026 seront décisives : rapprochement avec Urgence SDF, structuration de nos formations, évolution du recrutement, renforcement de notre réseau. Ces chantiers doivent être préparés avec sérieux, et menés collectivement.

Cette Assemblée ne réglera pas tout, mais elle marque un tournant. Par ce message, j'ai souhaité poser des bases claires, en toute transparence. Et réaffirmer ma sincérité, comme je l'ai toujours fait, même lorsque certains choix peuvent être mal compris.

Merci à vous toutes et tous membres, donateurs, partenaires, élus pour votre confiance.
L'histoire du GSCF continue. Et pour qu'elle continue longtemps, il faudra que nous soyons nombreux à en tenir la plume.

Avec tout mon respect et mon engagement,

Thierry VELU
Président – Fondateur du GSCF

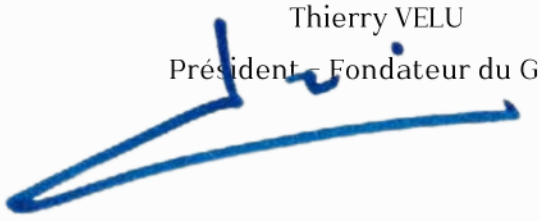

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024

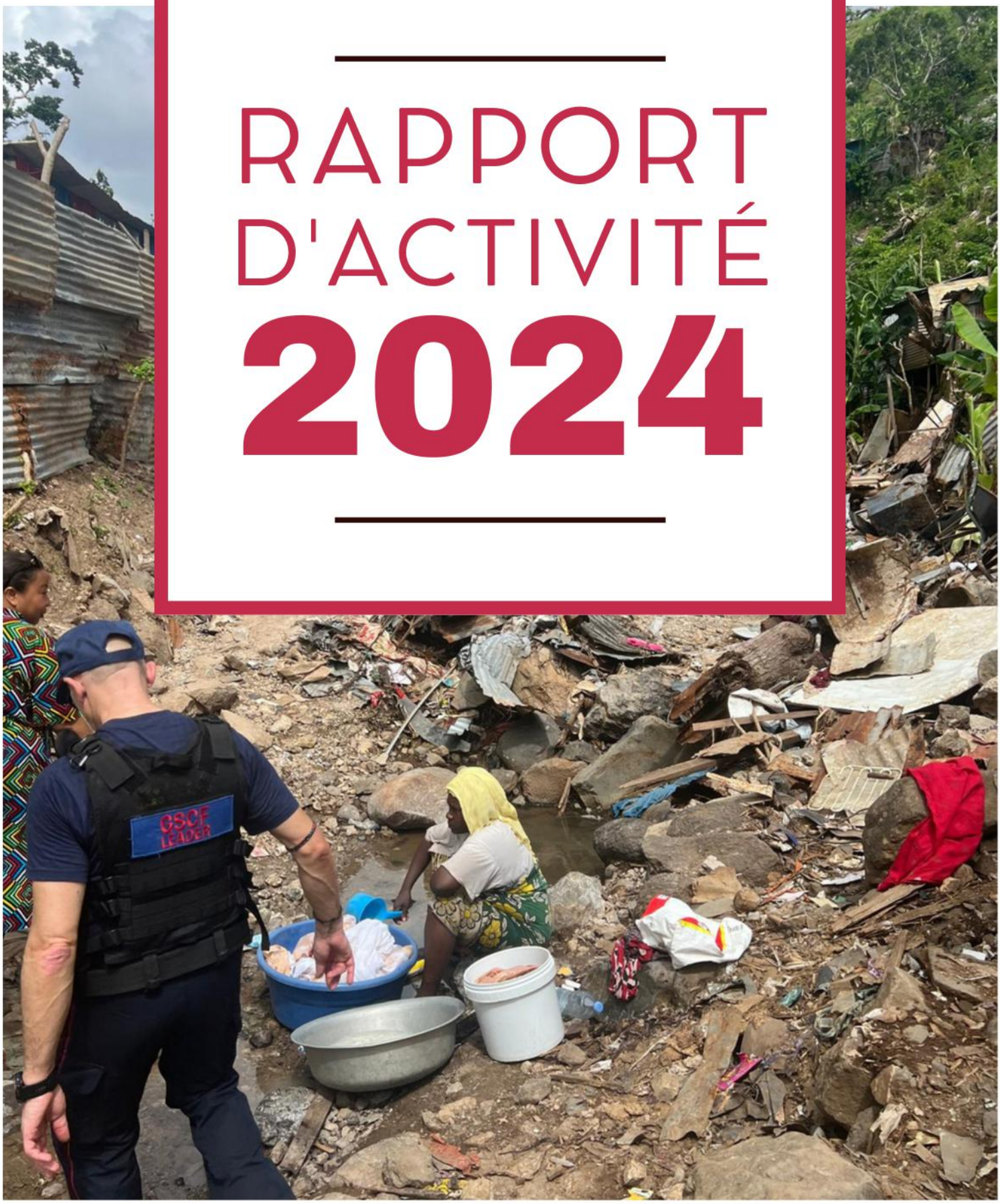

SAPEURS-POMPIERS G.S.C.F HUMANITAIRES

LES MISSIONS 2024

Vous trouverez ci-dessous la liste des missions réalisées par le GSCF au cours de l'année 2024.

Ces missions, de plus en plus nombreuses, s'inscrivent dans un contexte d'interventions prolongées et géographiquement étendues. Elles mobilisent des moyens humains et financiers toujours plus conséquents, témoignant de l'intensification de notre engagement sur le terrain.

Mais au-delà des interventions elles-mêmes, il est essentiel de souligner le rôle stratégique de notre réserve opérationnelle de matériel. Sa mise en place, sa gestion quotidienne et son entretien constituent un pilier fondamental de notre capacité d'action. Cette réserve nous permet de répondre avec réactivité et efficacité à toute situation d'urgence, qu'elle soit d'origine naturelle ou humaine.

Elle incarne l'anticipation, la préparation et la rigueur qui font la force du GSCF dans un monde où les crises se succèdent à un rythme toujours plus soutenu.

INNONDATIONS DANS LE PAS DE CALAIS

Le GSCF a poursuivi en 2024 ses actions dans le département du Pas-de-Calais, durement touché par les inondations survenues à la fin de l'année 2023. En réponse à cette catastrophe, il a été décidé de laisser sur place l'ensemble du matériel déployé (motopompes, groupes électrogènes, nettoyeurs haute pression), afin de permettre aux collectivités locales de continuer à répondre aux besoins post-crise. Cette décision illustre l'engagement durable du GSCF aux côtés des territoires sinistrés, dans une logique de solidarité concrète et opérationnelle.

CONGO (BRAZZAVILLE)

Plusieurs envois de matériel ont été réalisés à destination des sapeurs-pompiers du Congo-Brazzaville, confrontés à un manque structurel d'équipements. Les dotations comprenaient des tenues d'intervention, du matériel médical, des gants, des équipements de protection individuelle, ainsi que divers consommables. Un envoi d'envergure est actuellement en préparation, incluant également du matériel pédagogique, dans le cadre du renforcement de notre coopération technique avec les autorités locales.

- Un accompagnement particulier a été mis en place en faveur des enfants.

MAROC

À la suite du séisme ayant frappé la région d'Al Haouz en 2023, le GSCF a apporté un appui logistique, notamment par l'envoi de matériel complémentaire destiné à renforcer les capacités d'intervention locales.
Des liens solides ont été établis avec des associations de terrain et des acteurs institutionnels afin de structurer une réponse durable.
Grâce à la présence de notre représentant sur place, une veille humanitaire permanente est assurée, permettant une réactivité accrue face aux besoins identifiés.

UKRAINE

Présent en Ukraine depuis les premiers jours du conflit, le GSCF a poursuivi en 2024 ses missions de soutien en faveur des sapeurs-pompiers, du personnel médical et des populations civiles.
Les envois ont porté sur des équipements de protection individuelle (EPI), du matériel de déblaiement, des kits de premiers secours, ainsi que divers équipements logistiques essentiels à la continuité des opérations sur le terrain.
Nos équipes assurent une coordination régulière avec les partenaires ukrainiens afin d'adapter au mieux notre aide aux besoins identifiés, dans un contexte sécuritaire toujours particulièrement instable.

ESPAGNE

À la suite d'épisodes d'inondations majeurs survenus dans la région de Valence, des équipes du GSCF ont été déployées afin de porter assistance aux populations sinistrées.
Du matériel a été prélevé en urgence sur notre réserve opérationnelle et acheminé sur place, illustrant notre capacité à intervenir rapidement en Europe dans des contextes de crise.
Cette mission, d'une durée de dix jours, a nécessité trois apports logistiques majeurs, témoignant de l'importance de nos moyens et de notre engagement opérationnel.
Elle s'inscrit pleinement dans notre stratégie de réponse face à la multiplication et à l'intensification des phénomènes climatiques extrêmes sur le continent européen.

LIBAN – BEYROUTH

Une mission d'évaluation a été menée à Beyrouth auprès de nos homologues pompiers, en lien avec les autorités locales. Présent au Liban depuis plus de dix ans, le GSCF a réaffirmé sa volonté de relancer une coopération active, dans un contexte marqué par une crise économique et institutionnelle profonde. Des projets de soutien logistique et de formation sont actuellement à l'étude pour renforcer les capacités opérationnelles locales.

MAYOTTE

À la suite du passage du cyclone Chido, une évaluation des besoins a été menée en collaboration étroite avec les élus locaux. Plusieurs missions sont toujours en cours à Mayotte, incluant l'envoi de matériel de première urgence, d'équipements techniques, ainsi que la mobilisation d'équipes spécialisées. Une attention particulière a été portée à la commune de Mamoudzou, fortement impactée, où le GSCF a également dispensé des formations aux gestes de premiers secours auprès des agents municipaux.

FRANCE – URGENCE SDF

Dans le cadre des actions portées par l'association Urgence SDF, des distributions de kits de survie ont été organisées et remises à des associations partenaires et à des collectivités locales, en particulier dans les régions d'Île-de-France et d'Auvergne-Rhône-Alpes. Ces actions visent à répondre aux besoins essentiels des personnes en situation de grande précarité, notamment en période hivernale.

Photo : *Remise de 20 kits de survie et de 5 kits pour animaux de compagnie au comité de la Légion d'honneur de Courbevoie. Ces kits seront distribués à des personnes sans abri à Paris.*

Le GSCF a poursuivi en 2024 le renforcement stratégique de sa réserve opérationnelle de matériel, dans une démarche proactive visant à accroître sa réactivité face aux urgences, qu'elles soient naturelles ou d'origine humaine. Cette réserve constitue l'un des piliers essentiels de notre efficacité d'intervention, en France comme à l'international.

Photo du passage dans l'émission La grande Semaine sur M6 suite aux inondations à Valence

LES ÉVENEMENTS 2024

Les événements : Liste non exhaustive des temps forts ayant rythmé l'année 2024 pour le GSCF.

Février 2024

-Renforcement inédit de la réserve de matériel du GSCF, une première en France.

-Réunion de travail avec l'agence turque en charge de la gestion des conséquences des tremblements de terre.

Avril 2024

-Poursuite du renforcement de la capacité de la réserve opérationnelle du GSCF.

Mai 2024

-Nouveaux essais techniques de matériel pour accroître l'efficacité opérationnelle.

-Participation au salon Préventica à Casablanca : plusieurs conférences sur les séismes et retour d'expérience sur notre intervention au Maroc suite au séisme.

Septembre 2024

-Parution de l'ouvrage « Le Mystère des Séismes » de Thierry Velu.

Octobre 2024

-Installation d'un stand du GSCF à AIDEX 2024, le rendez-vous mondial de l'aide humanitaire et des secours.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 21 JUIN 2025

GROUPE DE SECOURS CATASTROPHE FRANÇAIS
Association régie par la loi du 1er juillet 1901
Identifiée au RNA sous le n° W624000033
Siège social : Villeneuve-d'Ascq

Réunion du Conseil d'Administration du 21 juin 2025 À 14h30

Les membres du Conseil d'administration se sont réunis sur convocation du Président, datée du 23 mai 2025.

Cette réunion précède l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le même jour et a pour objet principal la présentation du bilan de l'exercice écoulé.

Le Président, M. Thierry VELU, a transmis à l'ensemble des administrateurs, en amont de la réunion, les documents relatifs au rapport annuel et aux comptes, établis par le commissaire aux comptes, afin de permettre une analyse complète et éclairée.

Monsieur Thierry VELU, en qualité de Président de l'association, préside la séance.
Il procède à l'émargement de la feuille de présence.

Composition du Conseil d'Administration :

- **Président :** Thierry VELU
- **Vice-présidente :** Émilie COQUEL (en visioconférence)
- **Administrateurs :**
  - Gentil DE PASSOS
  - Damien DUPETY
  - Michel BUISSON (en visioconférence)
- **Observateur :** Vincent VAUDEVIRE
- **Commissaire aux comptes :** M. Hubert DENHEZ (absent et excusé)

Ordre du jour :

1. Bilan de l'exercice écoulé
2. Examen des rapports et comptes annuels – approbation
3. Affectation du résultat
4. Quitus au Bureau
5. Modification du Conseil d'administration
6. Stratégie, programmes et projets en cours
7. Questions diverses

1. Bilan de l'exercice écoulé

Le Président présente le rapport moral et d'activité pour l'exercice clos au 31 décembre 2024.
Ce rapport a été transmis à l'ensemble des membres une semaine avant la réunion.

Résultat du vote :
Résolution adoptée à l'unanimité.

2. Examen des rapports et comptes annuels – approbation

Le Conseil d'administration examine les comptes présentés par le cabinet comptable, ainsi que les observations du cabinet d'audit.

Le Président détaille les charges salariales, y compris sa propre rémunération.
L'ensemble des documents, dont le rapport du commissaire aux comptes, a été transmis en amont.

Le bilan de l'exercice présente un total de **1 702 954** euros.

- **Compte de résultat** :
  - Produits : **1 922 293** euros
  - Charges : **1 248 980** euros
  - Résultat : **673 312** euros
- **Période de l'exercice** : du 01/01/2024 au 31/12/2024

Résultat du vote sur l'approbation des comptes :
Résolution adoptée à l'unanimité.

Lecture des conventions réglementées :
Les membres ont reçu les éléments concernés avant la réunion.

Résultat du vote :
Résolution adoptée à l'unanimité.

3. Affectation du résultat

Après délibération, il est décidé d'affecter le résultat en **report à nouveau**.

Résultat du vote :
Résolution adoptée à l'unanimité.

4. Quitus au Bureau

Le Conseil donne quitus au Bureau pour sa gestion de l'exercice écoulé.

Résultat du vote :
Résolution adoptée à l'unanimité.

5. Modification du Conseil d'administration

Le Conseil sera élargi à l'issue de l'Assemblée Générale. Une seule candidature a été reçue à ce jour : **Vincent VAUDEVIRE**.

6. Stratégie, programmes et projets en cours

Le Président expose les axes stratégiques pour l'année en cours. Les priorités incluent :

- **Renforcement des capacités de recherche et localisation de victimes**, notamment en contexte sismique ou de guerre (effondrement de bâtiments).
- **Acquisition de matériel de pointe** pour ces missions.
- **Création d'un centre d'entraînement** dédié à la géolocalisation et la recherche en milieu effondré.
- **Développement de la réserve opérationnelle**, priorité déjà engagée.
- **Réorganisation du stockage et clarification des inventaires**, en lien avec les ressources financières.
- **Fusion actée entre Urgence SDF et le GSCF**, permettant une mutualisation des moyens et une continuité des actions auprès des sans-abri.

L'ensemble des éléments est également intégré dans le rapport annuel.

Résultat du vote :
Résolution adoptée à l'unanimité.

7. Questions diverses

Le Président aborde la question de la **rémunération éventuelle de membres du Conseil d'administration** en cas d'implication opérationnelle dépassant leur rôle statutaire.

Il est rappelé que la réglementation en vigueur autorise la rémunération de trois dirigeants au maximum au sein d'une association comme la nôtre. Dans notre cas, cela limite toute possibilité de rémunérer d'autres membres du Conseil d'administration sans contrevenir au principe d'égalité entre administrateurs.

Une **réflexion est engagée sur les rôles multiples** portés par certains membres (administratif, encadrement, opérationnel), avec pour objectif à terme de **clarifier et professionnaliser certaines fonctions** tout en conservant l'avantage de l'expérience terrain que représente le Conseil actuel.

La séance est levée afin de laisser place à l'Assemblée générale.

Le présent procès-verbal a été rédigé pour formaliser les décisions et échanges mentionnés ci-dessus.

GROUPE DE SECOURS CATASTROPHE FRANÇAIS

Association régie par la loi du 1er juillet 1901 – Identifiée au RNA sous le n° W624000033

Siège social : Villeneuve-d'Ascq

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

21 juin 2025

Les membres de l'association se sont réunis en assemblée générale sur convocation du Président, en date du 23 mai 2025.

Monsieur Thierry VELU, en sa qualité de Président, préside la séance.

Conformément à l'article 10 des statuts, les comptes annuels, le rapport d'activité et le rapport du commissaire aux comptes doivent être établis dans les six mois suivant la clôture de l'exercice social.

L'assemblée est invitée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Bilan de l'exercice écoulé
2. Modification du Conseil d'Administration
3. Stratégie, programme et projets pour l'exercice en cours

Introduction du Président

Je tiens à vous remercier sincèrement pour votre présence, ici sur place — parfois malgré la distance — ou en visioconférence.

Cette journée est essentielle. Elle nous permet de faire le point sur l'année écoulée et de tracer ensemble les grandes orientations pour l'avenir. Nous pouvons être fiers de ce que nous avons accompli. Mais il serait irresponsable de nier les difficultés croissantes que nous rencontrons.

Comme beaucoup d'organisations en France, nous faisons face à une réalité préoccupante : le recrutement de personnel salarié motivé est devenu un véritable défi. Je pèse mes mots : c'est devenu extrêmement difficile.

Nous souffrons également d'un manque croissant de bénévoles. Nombre de nos sapeurs-pompiers engagés au GSCF sont confrontés aux mêmes problématiques dans leurs centres de secours respectifs — qu'ils soient professionnels ou volontaires. Ces carences rejaillissent naturellement sur nos capacités d'action, en particulier dans les travaux de fond.

Heureusement, elles n'ont jamais affecté nos interventions opérationnelles, ce dont nous pouvons être fiers.

Nous devons maintenant avoir le courage de poser les bonnes questions :

- Ce manque est-il lié à notre implantation géographique ?
- Comment recruter efficacement et surtout valoriser l'engagement bénévole ?
- Que mettre en place pour stabiliser notre équipe salariée ?

Je suis conscient que ce message peut être difficile à entendre, surtout pour vous qui êtes investis, ici et maintenant. Mais il est de notre responsabilité de regarder les choses en face. Jusqu'ici, nos tentatives de structuration salariale ont échoué. Il nous faut en tirer les leçons.

Je vous remercie à nouveau pour votre engagement et vous souhaite une excellente assemblée générale.

Je vais à présent vous présenter le rapport d'activité de l'année 2024.

1) Bilan de l'exercice clos le 31 décembre 2024

Le Président présente le rapport d'activité ainsi que le procès-verbal de la réunion du Conseil d'administration tenue ce même jour.

Les points suivants sont abordés :

- La stratégie mise en œuvre en 2024
- Les activités et missions réalisées
- Les événements organisés
- Le fonctionnement de l'association
- Les ressources et dépenses

2) Modification du Conseil d'Administration

Monsieur Vincent VAUDEVIRE a exprimé son souhait d'intégrer le Conseil d'administration à la suite de la dernière assemblée générale.

Ayant assisté à toutes les réunions en tant qu'observateur, il a pu se familiariser avec le fonctionnement de notre gouvernance, les problématiques rencontrées et les décisions à prendre.

Il est proposé de procéder à son élection pour une durée de trois ans.

L'assemblée se prononce à l'unanimité en faveur de sa nomination.

Monsieur Vincent VAUDEVIRE est élu administrateur pour une période de trois ans.

3) Stratégie, programme et projets pour l'exercice en cours

Le Président présente les grandes orientations pour l'année 2025, telles que définies par le Conseil d'administration.

Il rappelle l'importance de maintenir notre dynamique, malgré les obstacles, et insiste sur la nécessité d'un engagement constant.

Les axes prioritaires, les projets structurants et les moyens à mobiliser sont exposés afin de poursuivre efficacement le développement de l'association dans un contexte toujours plus exigeant.

Clôture de séance

Le Président remercie de nouveau l'ensemble des membres présents.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Un procès-verbal est établi pour acte.

Clôture à 17h00

Signé par Emilie COQUEL
Le 23/06/2025
Signed with universign

Signé par Gentil DE PASSOS
Le 23/06/2025
Signed with universign

Signé par Damien DUPETY
Le 23/06/2025
Signed with universign

Signé par Michel BUISSON
Le 23/06/2025
Signed with universign

Signé par Vincent VAUDEVIRE
Le 23/06/2025
Signed with universign

Signé par Thierry VELU
Le 30/06/2025
Signed with universign

RAPPORT FINANCIER

PRÉPARÉ PAR

Comptable : Société BDL

Commissaire aux comptes : Société Audit Consultants

SARL AUDIT CONSULTANTS
Capital 100.000 €
Société de commissariat aux comptes

Association GROUPE DE
SECOURS CATASTROPHE FRANCAIS
1/3 allée LAVOISIER
59650 VILLENEUVE ASCQ

RAPPORT SPECIAL
RAPPORT

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

203 rue Lucien SAMPAIX - 59400 CAMBRAI
Tél : 06.80.08.25.92 Mail : denhez.hubert@wanadoo.fr
RCS DOUAI B 450012729

SARL AUDIT CONSULTANTS
Capital 100.000 €
Société de commissariat aux comptes

Association GROUPE DE
SECOURS CATASTROPHE FRANCAIS
1/3 allée LAVOISIER
59650 VILLENEUVE ASCQ

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées. Nous n'avons pas été informé de nouvelles conventions sur l'exercice, cependant les conventions conclues antérieurement se sont poursuivies :

- Monsieur Thierry VELU, Président de l'association, mets à sa disposition un local et un bureau sis à GONNEHEM. Le montant passé en charges sur l'exercice est respectivement de 14.400 € majoré de 2.400 € de charges et 6.000 € majoré de 2.400 € de charges.
- Monsieur Thierry VELU, Président de l'association, bénéficie d'une rémunération en tant que mandataire social.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes de la profession ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Fait à CAMBRAI, le 16 mai 2025
Le commissaire aux comptes
Chargé de la mission
Hubert DENHEZ

AUDIT CONSULTANTS
SOCIETE DE COMMISSAIRES AUX COMPTES
COUR D'APPEL DE DOUAI
203 rue Lucien SAMPAIX
59400 CAMBRAI
Tél. 06 80 08 25 92
RCS : DOUAI B 450 012 729

203 rue Lucien SAMPAIX - 59400 CAMBRAI
Tél : 06.80.08.25.92 Mail : denhez.hubert@wanadoo.fr
RCS DOUAI B 450012729

SARL AUDIT CONSULTANTS
Capital 100.000 €
Société de commissariat aux comptes

1

Association GROUPE DE
SECOURS CATASTROPHE FRANCAIS
1/3 allée LAVOISIER
59650 VILLENEUVE ASCQ

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
COMPTES ANNUELS - EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association GROUPE DE SECOURS CATASTROPHE FRANCAIS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association GROUPE DE SECOURS CATASTROPHE FRANCAIS à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit
Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance
Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01/01/2024 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

203 rue Lucien SAMPAIX - 59400 CAMBRAI
Tél : 06.80.08.25.92 Mail : denhez.hubert@wanadoo.fr
RCS DOUAI B 450012729

Justification des appréciations

En application des dispositions relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres de l'assemblée générale.

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient au président d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe au président d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Enfin, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Fait à CAMBRAI, le 16 mai 2025
Le commissaire aux comptes
Chargé de la mission

AUDIT CONSULTANTS
SOCIETE DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
COUR D'APPEL DE DOUAI
203 rue de Lucien SAMPAIX
59400 CAMBRAI
Tél : 06 80 08 25 92
RCS : DOUAI B 450 012 729

Hubert DENHEZ

Attestation de présentation des comptes
BDL Saint Amand

En notre qualité d'expert-comptable et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise GSCF relatifs à l'exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024, qui se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan : 1 702 954 euros
Chiffre d'affaires : 16 785 euros
Résultat net comptable : 673 312 euros

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à SAINT AMAND LES EAUX
Le 14/05/2025

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément au règlement ANC 2018-06, PCG ANC 2014-03.

Le bilan de l'exercice présente un total de 1 702 954 euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total produits de 1 922 293 euros et un total charges de 1 248 980 euros,dégageant ainsi un résultat de 673 312 euros.

L'exercice considéré débute le 01/01/2024 et finit le 31/12/2024.

Il a une durée de 12 mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Etat exprimé en euros

Bénévolat :

La valorisation du bénévolat a été effectuée avec les taux horaire suivants :

- Mission logistique et administrative : 10 €
- Entretien et opérations techniques : 10 €
- Missions autres : 30 €

Le total des heures effectuées en 2024 par les bénévoles s'élève à 2729 h, valorisé à 64 650 €.

Les frais exposés par le personnel bénévole sont pris en charge par l'association.

Subventions :

L'association a reçu deux types de subventions :

- Subventions reçues non affectées des collectivités locales (mairies, départements...) : 74 747 €

- Subventions reçues affectées à des missions particulières des collectivités locales (mairies, départements...) : 37 812 €

Les frais d'intervention s'élèvent ainsi à **763 593 €**

Stock non valorisé

Le GSCF dispose d'un stock de matériel important qui n'est actuellement pas valorisé comptablement. À l'exception de la réserve opérationnelle, aucun inventaire détaillé n'est établi à ce jour.

Cela entraîne une sous-évaluation significative de nos actions : lors d'interventions de secours, d'assistance ou de soutien humanitaire, les dépenses indiquées sont souvent très inférieures à la réalité. Par exemple, en 2024, nos dépenses directes pour les interventions ont été comptabilisées à hauteur de 763 593 €. En réalité, ce montant est largement sous-estimé et pourrait être multiplié par deux au minimum si l'on tenait compte de la valeur du matériel mobilisé.

Prenons le cas de l'Ukraine : les frais d'intervention s'élèvent officiellement à 4 883 €, correspondant uniquement aux frais de déplacement. Pourtant, la valeur des marchandises envoyées et déclarées pour les missions réalisées en 2024 dépasse 66 399 €.

Il est donc essentiel, et le président l'évoquera dans les perspectives 2025, d'établir rapidement un inventaire complet et valorisé du stock de matériel.

Lecture des observations et validation des comptes dans le rapport du Conseil d'administration et de l'Assemblée générale.

PERSPECTIVES ET PROJETS

2025-2026

www.gscf.fr

Perspectives et projets 2025–2026

Ce rapport ne cherche pas à masquer les difficultés. Le GSCF, comme de nombreuses structures associatives, fait face à des réalités exigeantes : complexité administrative, prestataires peu adaptés, et surtout, un recul inquiétant de l'engagement humain. Le manque de personnel réellement investi et la diminution du bénévolat pèsent sur notre fonctionnement quotidien.

Pour autant, notre détermination reste intacte. Toutes les missions ont été accomplies, sans retard ni renoncement. Ce respect de nos engagements, dans un contexte difficile, illustre notre exigence et notre fidélité à nos valeurs.

Notre stratégie pour 2025–2026 repose sur quatre priorités : consolider l'existant, humainement et matériellement ; renforcer la réserve opérationnelle ; stabiliser notre organisation logistique ; fédérer autour des principes fondateurs du GSCF : rigueur, loyauté, responsabilité.

La centralisation du matériel sur le site de Maresquel-Ecquemicourt (Pas-de-Calais) a permis de fermer plusieurs antennes (Étaples-sur-Mer, Gonnehem, Mazinghem, Aire-sur-la-Lys), avec un gain significatif en efficacité. Le siège historique de Villeneuve-d'Ascq reste un point d'attache fort ; une relocalisation ne serait envisagée qu'en cas de nécessité clairement établie.

Cependant, le nouveau site logistique représente une charge importante : 5 000 € par mois, avec une option d'achat fixée à 625 000 € hors frais. Un tel niveau d'engagement n'est pas tenable sans un soutien institutionnel fort, notamment dans le Pas-de-Calais, où l'appui reste très en retrait par rapport aux besoins réels.

À l'inverse, plusieurs départements et collectivités locales, en France, ont exprimé leur volonté d'accueillir et de soutenir le GSCF. Un appel à manifestation d'intérêt a été lancé en 2024 : une quinzaine de propositions ont été reçues, dont certaines présentent un réel intérêt et méritent une étude approfondie. Dans ce contexte, une évaluation stratégique est en cours. Sans remettre en cause notre ancrage historique, nous devons réfléchir avec lucidité à ce qui servira durablement notre mission. Une décision sera prise d'ici la fin 2025, en tenant compte des critères opérationnels, logistiques, financiers et surtout, de la volonté politique et institutionnelle des territoires candidats.

Parallèlement, il devient impératif de repenser nos conventions avec les collectivités. Actuellement, le GSCF sollicite une subvention symbolique de 0,05 € par habitant. Ce montant est manifestement insuffisant pour garantir la continuité de nos missions de secours et accompagner les communes dans la gestion des crises. Une proposition révisée de partenariat sera présentée aux collectivités à l'horizon 2026.

Le recul du bénévolat, constaté à l'échelle nationale, touche aussi notre organisation. Même parmi les sapeurs-pompiers, pourtant historiquement moteurs du GSCF, l'engagement se fragilise. Le recrutement de personnes motivées est devenu un défi majeur.

Nous refusons de céder à la facilité. Là où d'autres simplifient, nous faisons le choix d'exiger, de former et de responsabiliser. Mais il faut aussi poser, sans détour, les vraies questions : notre localisation actuelle freine-t-elle l'engagement ? Comment redonner du sens au bénévolat et encourager une fidélisation durable ? Plus largement, la société ne doit-elle pas repenser la place du travail, de l'effort et de l'engagement dans les structures d'intérêt général ?

Des réponses existent. Mais elles demandent une stratégie ambitieuse, des outils adaptés, et une communication modernisée pour relancer une dynamique vertueuse.

Un autre axe de travail prioritaire concerne la valorisation du stock matériel. Une grande partie de notre équipement utilisé en mission ou prépositionné pour les catastrophes n'est pas comptabilisée à l'actif. Cette sous-évaluation fausse notre bilan et réduit notre visibilité externe. Ce point sera corrigé dès 2025.

Enfin, la fusion avec l'association Urgence SDF est en cours. Cette structure, malgré sa pertinence, n'a pu se développer pleinement. L'objectif est de finaliser cette intégration d'ici le 31 décembre 2025, afin de mutualiser les moyens et renforcer la continuité de nos actions humanitaires et sociales.

Axes stratégiques prioritaires

Renforcement des capacités de recherche et de localisation de victimes, notamment en contexte sismique ou de guerre
Acquisition de matériel de pointe pour les interventions en milieux effondrés
Création d'un centre d'entraînement dédié à la géolocalisation et aux opérations techniques
Développement renforcé de la réserve opérationnelle
Réorganisation du stockage et clarification des inventaires
Finalisation de la fusion avec Urgence SDF, pour une action sociale plus intégrée

Conclusion

Les défis sont réels, multiples, et parfois décourageants. Mais ce rapport n'élude rien : il les nomme, les assume, et leur oppose une volonté ferme.

Là où les catastrophes frappent.
Là où l'indifférence menace.
Nous continuerons d'agir.

Conseil d'administration du GSCF

En date du 21 juin 2025

PRESIDENT :

VELU Thierry
Sapeur-Pompier

VICE -PRESIDENT :

COQUEL Emilie
Psychologue

ADMINISTRATEURS :

DE PASSOS Gentil
Sapeur-Pompier

DUPETY Damien
Sapeur-Pompier

BUISSON Michel
Sapeur-Pompier

VAUDEVIRE Vincent
Sapeur-Pompier

Là où commence le chaos, commence notre mission.

Accrochée dans nos locaux, cette œuvre n'est pas un simple tableau. C'est un cri silencieux. Une représentation brute et poignante de ce que nous sommes et de ce que nous faisons.

Un pompier, silhouette marquée par le feu, émerge des ténèbres, tenant une enfant contre lui. Autour d'eux, la violence d'une catastrophe. Mais entre leurs regards, une chose essentielle : la vie.

Ce tableau est le reflet de notre engagement. Il parle pour celles et ceux que nous secourons, pour celles et ceux que nous perdons parfois, et pour toutes les équipes du GSCF qui, chaque jour, affrontent l'indicible.

Merci d'être à nos côtés.

Votre soutien donne un sens à chaque mission. Il fait de l'impossible, une réalité.

GSCF
BP 80 222 - 59654 Villeneuve d'Ascq
Email : extranet@pompiers-gscf.org
Tél : +33 (0)3 67 75 05 50
www.gscf.fr

SAPEURS-POMPIERS
G.S.C.F
HUMANITAIRES